



Les Archers de Saint-Prix
organisent le Dimanche 12 juin 2011
un concours
Spécial Jeunes 3D du 95

Lieu : Terrain des Archers de Saint-Prix (voir plan d'accès en annexe)
Chemin Madame, dans le haut de Saint-Prix

Règlement : ce concours s'adresse à tous les jeunes, chasseurs ou non.
Licence FFTA + pré inscription OBLIGATOIRE

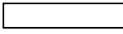



Ouverture du greffe : 8 h 30

Début des tirs : 9 h 15 (au signal)

Catégories d'armes acceptées :

- classique avec viseur
- classique sans viseur
- poulies avec viseur
- poulies sans viseur

Pas de tirs :

	blanc (maximum 10 m)	réservé aux poussins
	vert (de 10 à 15 m)	pour tous les débutants (1ère année de tir)
	bleu (de 15 à 20 m)	pour benjamins et minimes
	rouge (de 20 à 25 m)	pour cadets et juniors

Pelotons : composés de 5 à 6 tireurs, encadrés par un adulte
Pour les poussins, pelotons réservés (uniquement poussins ou poussins et benjamins)

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie d'âge

Parcours : 2 fois 15 cibles

Repas : un barbecue est prévu sur place

Inscription : 14 € par personne, repas compris (1 bouteille d'eau incluse)

**ATTENTION, PAR MESURE DE SECURITE
LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST LIMITE A 60**

**Les inscriptions sont à retourner avant le 05 juin 2011
Elles seront définitives à la réception du règlement**

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible de suivre les pelotons sur le parcours.
Seuls les entraîneurs seront donc admis.
Les adultes capables d'encadrer les pelotons sont priés de se faire connaître
auprès de la « Commission Jeunes ».



**Commission Jeunes
Spécial Jeunes 3D du 95**

Dimanche 12 juin 2011

Feuille d'inscription

Compagnie ou Club :
Responsable des inscriptions :
Adresse :
.....
Téléphone :
E-mail :

NOM	Prénom	N° de licence	Arme (Poulie ou Classique)	Catégorie (Poussin, Benj, Minime, Cadet ou Junior)	Débutant ? (oui ou non)

.....Archers x 14 € = €

.....Accompagnateurs x 10 € = €
(pour les accompagnateurs, merci d'établir votre règlement à part)

Total du règlement : €

Inscriptions à retourner à l'adresse suivante :
Mr Jean NOURRY – 4, rue Marcel Pagnol – 95110 SANNOIS
Accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de :
LES ARCHERS DE SAINT- PRIX
Avant le 05 juin 2011, délai de rigueur

PLAN d'ACCES

